

la feuille du bois



Journal municipal d'informations de La Ville du Bois



Page 06

En centre ville 273 places de stationnement



Actualités

Un nouveau
départ pour
la navette

.....
06



Familles

Rentrée
scolaire :
bon à savoir

.....
09



Édito du Maire

.....

Madame, Monsieur,

L'éditorial du maire est suspendu
jusqu'au prochain renouvellement
du conseil municipal.

Sommaire

.....

Retour en images	3
Actualités	6
Familles	9
Loisirs	12
Expression libre	14
Infos pratiques	15
Agenda	16

.....

La Feuille du Bois - Journal municipal
mensuel d'informations

Tirage : 3 200 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois

Place du Général de Gaulle - 91620

Tél. : 01 64 49 59 49

www.lavilledubois.fr

Directeur de publication :

Jean-Pierre Meur

Co-directrice : Régine Donneger

Rédactrice en chef : Sylvie Macquet

Service Communication

Tél. : 01 64 49 55 38

communication@lavilledubois.fr

Photos : José Vinales, Sylvie Macquet
et autres contributeurs

Conception : Emendo

Impression : Rouget Communication



La Ville du Bois jumelée
avec Tirschenreuth

.....

Distribution de
"La Feuille du Bois"

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication :

01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr

9 juin

Repas de printemps

Entraînés par Kiki, les seniors ont dansé lors de ce traditionnel rendez-vous de printemps.



15 juin

Sortie au Sénat

La municipalité a emmené des seniors de la ville au Sénat et au jardin du Luxembourg.

18 juin

L'Appel du Général de Gaulle

Sur la place du Général de Gaulle, le Maire a lu l'Appel du Général, symbole d'espoir pour la France écrasée sous la botte nazie, en 1940.



14 juin

Fête du Micado

De nombreux jeunes, quelques parents, des élus ont participé à la fête du Micado. L'association de prévention Inter'Val s'est beaucoup investie, avec la prise charge de plusieurs stands et la décoration soignée du "candy bar" (bar à bonbons). Inter'Val et les jeunes ont tenu les stands (buzzer magic, chamboule-tout, mur de ballons, balles à raser) et l'un d'entre eux a fait le DJ. Les dessins du caricaturiste ont été appréciés !



retour sur

29 juin

Gala de l'école de musique et de danse

Les trente ans de l'école municipale de musique et de danse ont été marqués par une décoration extravagante, avec une montgolfière et sa nacelle. "Le tour du monde en 80 notes" fut une édition particulièrement réussie !



15-16 juin

Exposition photos "Gouttes d'éternité"

Une exposition de photos s'est tenue pendant deux jours dans l'église Saint-Fiacre. Le samedi, lors du vernissage, le jeune photographe urbisylvain Benoît Illionet a expliqué sa passion pour la photographie et ses techniques pour photographier des gouttes d'eau. Ses photos sont réalisées sans trucage, avec imagination et patience, quelques décors et colorants naturels. Retrouvez ses photos sur www.benimages.fr.

17 juin

Biathlon inter-écoles

La rencontre inter-écoles de biathlon regroupant tous les élèves de grande section et de CP de la commune n'a pu se dérouler au stade municipal à cause des orages et fortes pluies qui se sont abattues sur le site. C'est donc à l'Escale qu'ont concouru 150 enfants très motivés, accompagnés de leurs enseignants ainsi que de nombreux parents venus prêter main forte. Chacun faisant contre mauvaise fortune bon cœur, l'enthousiasme et la ferveur de l'ensemble des acteurs ont contribué au succès de cette première édition.





23 juin

Brocante du Syndicat d'Initiative

Sur le parking du centre commercial VDB se tenait une brocante organisée par le Syndicat d'Initiative.



En juin

Fête des écoles

L'école Notre Dame assurait → sa fête le 16 juin, avec animations dansantes et kermesse. Suivaient la fête à l'école des Renondaines le 22 juin, → à Marie Curie et à Ambroise Paré le 29 juin.



Les organisateurs remercient les parents qui se sont investis.



2 juillet

Pique-nique de la petite enfance

Pour fêter la fin de l'année, les structures petite enfance se sont retrouvées autour d'un pique-nique collectif, dans le parc de l'ISC. Ils ont mangé et ont fait ensemble quelques jeux de motricité.



9 juillet

Sortie à la crêperie

Les "grands" du multi-accueil sont allés à la crêperie pour clôturer le projet de l'année autour de l'alimentation.

PARKINGS EN CENTRE VILLE

273 places à votre disposition

Afin de permettre aux Urbisylvains de stationner leur véhicule en toute quiétude, la municipalité a créé de nombreuses places de parking. Il existe 258 emplacements en ville (+ 15 places pour les personnes à mobilité réduite), dans un rayon de 500 mètres autour du centre.

Combien de temps puis-je stationner ?

Toutes les places de stationnement sont gratuites et pour la grande majorité, libres de toute contrainte horaire. La loi prévoit néanmoins qu'un véhicule ne doit pas stationner plus de sept jours consécutifs sur le même emplacement.

Toutefois, certaines places sont soumises à une limitation dans la durée, notamment aux abords des commerces. Ce principe est restreint aux jours de la semaine, du lundi au vendredi (exception faite du parking face à la mairie, accueil ouvert le samedi).



Comment connaître la durée maximale de stationnement ?

S'il n'y a pas de signalisation à proximité des emplacements, le stationnement est libre. Sur les emplacements à durée limitée, un panneau

annonce la zone de stationnement et la durée est souvent précisée par un panneau. Si rien n'est indiqué, il est possible de stationner deux heures au plus.

Comment prouver mon heure d'arrivée ?

Après avoir garé le véhicule, il est impératif de placer le disque européen sur le pare-brise, bien en vue. Des disques sont disponibles à la mairie, auprès de l'accueil.

Quelle sanction je risque ?

En cas de non respect de la durée limitée ou d'absence de disque, l'amende s'élève à 17 €. Le stationnement abusif (durée non limitée mais stationnement au-delà de sept jours) entraîne

une amende de 35 €.

Les nouveautés en centre ville

■ Création d'un parking face à la mairie, rue du Grand Noyer

12 emplacements + 1 "handicapés"

Durée maximale autorisée :

2 heures, du lundi au samedi, entre 8h et 19h.

■ Création de parkings au cimetière,

chemin des Riots et rue du Gaizon

13 emplacements + 2 "handicapés"

Pas de durée limitée.


■ Changement de la durée rue du

Gaizon (parking Jean Moulin sur le côté de l'église et parking en épis face à l'ISC)

17 emplacements + 2 handicapés

Durée maximale autorisée :

5 heures, entre 9h et 19h.

.....  Pour connaître l'ensemble des emplacements en centre ville ou pour télécharger les arrêtés correspondant au règlement des parkings, rendez-vous sur www.lavilledubois.fr [Cadre de vie > Sécurité > Circulation et stationnement].

NAVETTE

Un nouveau départ en cette rentrée

A compter du 1^{er} septembre, la navette modifie son parcours et ses horaires. Mise en place par la communauté d'agglomération, la navette ne perdurera que si elle est suffisamment utilisée. C'est pourquoi la municipalité invite la population à privilégier la navette qui fait le lien avec les autres modes de transport et à faire toute suggestion permettant d'améliorer le service.

→ Du lundi au vendredi, de 6h30 à 7h30 et de 18h45 à 19h : du sud de la ville vers la RN 20, assurant une correspondance sur la RN 20 avec les bus DM 151

et DM 153 dans les deux sens.

→ Du lundi au vendredi, de 8h à 10h30 et de 17h à 18h45 : circulation dans toute la ville, la navette desservant également le centre commercial VDB et assurant une correspondance sur la RN 20 avec les bus DM 151, DM 153 et DM 17B dans les deux sens.

Début septembre, le dépliant actualisé sera disponible dans les accueils municipaux et téléchargeable sur www.lavilledubois.fr [Infos pratiques > Transports].

Contact : transports@lavilledubois.fr

PENDANT L'ÉTÉ

Grands et petits travaux

L'été est toujours propice à la réalisation de divers travaux. Certains, de grande ampleur, ont bien avancé.

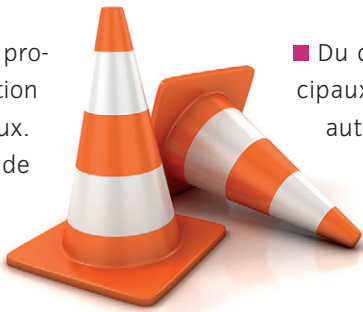
■ Le terrassement du terrain

accueillant le futur groupe scolaire, avec gymnase, est terminé. Les réseaux d'assainissement ont été créés.

■ Toujours du côté des enfants : l'isolation de la toiture de l'école Marie Curie est en voie d'achèvement. La porte d'entrée sera remplacée. Les enfants vont pouvoir faire leur rentrée normalement.

■ Aux Renondaines et à la Ferme de la Croix Saint-Jacques, des portes ont également été changées.

■ Les trois écoles ont bénéficié par les équipes municipales d'un nettoyage en profondeur.



■ Du côté des services municipaux, l'étage qui abritait autrefois l'accueil est en cours de transformation. Il hébergera les bureaux du Maire (qui reste au même endroit), de la direc-

tion générale et de la communication. Le service Culturel intégrera prochainement les anciens locaux du service Educatif, à côté de la mairie (11 rue du Grand Noyer).

Travaux en bref

■ Passages piétons

La peinture des passages autour des écoles Marie Curie et Ambroise Paré a été refaite.



En bref

Le guide du promeneur



Edité par Europ'Essonne, ce guide fait le point sur les circulations douces et les sentiers de randonnée. Il sera disponible mi-septembre dans les accueils de la ville et téléchargeable sur www.lavilledubois.fr [Cadre de vie > Environnement].

Passerelle rue des Ecoles, du gris à la couleur

Les jeunes s'en sont donné à cœur joie le long du mur sous la passerelle. Encadrés par l'association de prévention Inter'Val et l'artiste Dumé, ils ont réalisé un coup de maître en redonnant des couleurs à un passage gris et triste.



CINÉMA

"On tourne !" devant la mairie

"Etats de Femmes", long-métrage en cours de tournage de Katia Lewkowicz, fera une pause à La Ville du Bois le temps d'une scène. Le mardi 3 septembre, le parvis de la mairie deviendra le décor d'une foire agricole avec quelques stands, exposition de petites machines agricoles, produits artisanaux, activités et surtout l'installation d'un taureau mécanique.

Lili, personnage joué par Laura Smet, participe à l'inauguration d'une foire agricole. Une soixantaine de figurants, dont quelques Urbisylvains, animeront la scène. Dans le film joueront également Noémie Lvovsky (réalisatrice et comédienne du film *Camille redouble*), Marina Foïs (*Boule et Bill, Maman, Polisse*) et Olga Kurylenko (*Quantum of Solace, A la merveille*).

Attention, conséquences

Le 3 septembre, des coupures intermittentes de la circulation pourront avoir lieu devant la mairie. Le parking du grand Noyer sera fermé du dimanche à 20h au mercredi à 17h. La municipalité s'efforce de limiter les perturbations mais vous prie d'excuser la gêne occasionnée par cette aventure un peu exceptionnelle.

LOGEMENTS AIDÉS

Comment ils sont attribués

La mairie dispose d'un parc de 40 logements sur la ville, qui appartiennent à des sociétés à statut HLM. Ce chiffre augmentera avec la construction des logements à proximité de la RN 20 et dans le quartier des Bartelottes. Ces logements sont destinés à des personnes en difficulté sociale et/ou

financière. Des conditions de plafond de ressources en fonction de la composition du foyer sont définies.

La demande de logement aidé s'effectue auprès du service Logement habilité à délivrer un numéro d'inscription régional. Un formulaire doit être complété ; en particulier, les cinq communes préférentielles doivent être précisées. Pièces à joindre : les deux derniers avis d'imposition, la carte d'identité, le livret de famille, un justificatif de ressources, une attestation CAF.

Lorsqu'un logement se libère, la commission communale d'attribution se

réunit. Trois dossiers sont choisis pour transmission au bailleur qui, lui-même, en choisira un sur les trois. Il faut compter entre six mois et trois ans pour se voir attribuer un logement. Si au terme des trois années, le demandeur n'a pas obtenu de logement, la commission Dalo* peut être saisie.

Pour connaître la procédure en détail et les conditions d'attribution des logements, contacter le service Logement du CCAS : 01 69 63 32 79.

** Droit au logement opposable : commission de médiation qui a pour objectif de faire valoir son droit à un logement.*



Voté en conseil municipal

En bref**Dans l'intérêt général...**

La Ville du Bois est l'une des trois communes du CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) de la route d'Orléans. Soucieuse "de lutter contre l'insécurité et de prévenir la délinquance" (art D.2211-1 du décret du 23 juillet 2007), elle vient de voter le souhait d'accueillir des personnes qui doivent effectuer des Travaux d'Intérêt Général (un poste ouvert par ville). Peine alternative à l'incarcération, les TIG consistent en un travail non rémunéré au sein d'une collectivité (association, établissement public, mairie, département, région...).

MÉDIATION

Rechercher une solution à l'amiable

Vous avez un différend avec un voisin, votre propriétaire ou un membre de votre famille ? La première démarche est d'en parler, avec calme. Si le conflit s'envenime, la présence d'une tierce personne, neutre, peut s'avérer utile voire nécessaire. La ville propose des permanences de médiation, qui ont pour objectif d'expliquer en quoi consiste la médiation, d'être écouté et orienté. Ces permanences gratuites se tiennent le 2^e mercredi du mois. Aurore Palis, médiatrice profession-

nelle, reçoit les personnes sur rendez-vous, entre 9h et 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer).

Dans le cas d'un conflit de voisinage, les élus sont à votre écoute. Ils pourront, le cas échéant, vous orienter vers la médiatrice pour un entretien personnalisé.

Pour prendre rendez-vous avec la médiatrice (découverte de la médiation) ou avec un élu (conflit de voisinage) : 01 64 49 59 49.



Pour obtenir l'ensemble des décisions du **conseil municipal** : 01 64 49 59 49 ou www.lavilledubois.fr [Conseils municipaux]



ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014

Bon à savoir !



L'année risque d'être chargée pour les équipes éducatives, avec la poursuite des réflexions relatives au rythme scolaire. En attendant, la rentrée des trois écoles sera coordonnée par trois directrices :

- Ecole des Renondaines : Céline Valente, 145 enfants inscrits
- Ecole Ambroise Paré : Catherine Josse, 394 enfants inscrits
- Ecole Marie Curie : Stéphanie Blanchet, 170 enfants inscrits



Petite enfance

Réouverture des structures

■ Multi-accueil

- Accueil régulier : rentrée des enfants le mardi 3 septembre.
- Accueil occasionnel : réservations via la permanence téléphonique (tél. : 01 69 80 63 41)

le jeudi 5 septembre, de 9h30 à 12h. Accueil à partir du lundi 9 septembre.

■ Relais Assistantes

Maternelles : reprise des animations collectives le lundi 9 septembre.

■ **Accueil parents-enfants** : réouverture le vendredi 13 septembre.

Les vacances de la Zone C

Rentrée	Mardi 3 septembre 2013
Toussaint	Du samedi 19 octobre au dimanche 3 novembre inclus
Noël	Du samedi 21 décembre au dimanche 5 janvier 2014 inclus
Hiver	Du samedi 15 février au dimanche 2 mars inclus
Printemps	Du samedi 12 au dimanche 27 avril inclus
Eté	À partir du samedi 5 juillet 2014

RASED ET PAI

Pour une scolarité "normale"

Qu'ils soient en difficulté ou malades, les enfants ont le droit d'être scolarisés, comme tous les autres enfants. Des dispositifs sont en place sur la commune pour que cette volonté soit une réalité.

■ Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (Rased) a pour mission de fournir **une aide spécialisée à des élèves en difficulté** dans les classes ordinaires des écoles primaires, à la demande des enseignants de ces classes, des parents et parfois des enfants eux-mêmes. Il comprend des enseignants spécia-

lisés (maître "E" pour les difficultés d'apprentissage et maître "G" pour les difficultés d'adaptation à l'école) et une psychologue scolaire.

Equipe : Véronique Pujol ("maître G"), Cécile Tardieu (psychologue), Laurence Mary ("maître E"), Bernard Calvet (inspecteur).

■ Le PAI, Protocole d'Accueil Individualisé, s'applique aux élèves atteints de maladie, pathologie chronique, dyslexie... Demandé par la famille et/ou l'équipe éducative, il vise à mettre en place des **aménagements spécifiques** aux besoins de cet enfant,

l'élève atteint de trouble de la santé devant être considéré de la même manière qu'un élève en bonne santé. L'objectif du dispositif officialisé en 2003 est, outre de prendre en charge l'enfant à l'école, d'assurer une bonne communication entre les parents et la communauté éducative de l'établissement. Le respect du secret professionnel engage tous les partenaires du PAI.

Chaque année, vingt à trente PAI sont signés et gérés dans les écoles de la commune.

En savoir plus : esen.education.fr



FOURNITURES SCOLAIRES

La ville met la main à la poche

Chaque année, le budget "fournitures" par famille est lourd à porter. C'est pourquoi la commune participe financièrement à cette charge, en allouant aux écoles une dotation par élève : 33,54 € (manuels et petit matériel) + 6 € (livres pour la bibliothèque) + 18 € (déplacements en car pour les sorties pédagogiques). A ces montants s'ajoutent, pour les classes transplantées, 38 000 € pour l'école Ambroise Paré et 7 000 € pour celle des Renondaines. Selon les niveaux, les enfants reçoivent ainsi, gratuitement, du matériel de base : manuels scolaires actualisés, petit matériel de base, papier, etc. Les parents sont sollicités par les professeurs des écoles pour les fournitures spécifiques.



En bref

La carte jeunes

La carte jeunes s'adresse aux Essonnien(ne)s de 16 à 18 ans. Nominative et gratuite, remise sur simple critère d'âge et de résidence, elle donne accès à des services pour un montant de 140 €. Un choix de cinq "packs" s'offre aux jeunes : prévention conduite, mobilité, formation/découverte, projet, numérique. Autre possibilité : épargner les 140 € de la carte sur plusieurs années, ce qui permet de mettre un petit pactole de côté (280 € sur 2 ans ou 420 € sur 3 ans), en vue d'un projet de plus longue haleine. Renseignements, inscription : www.yatou91.fr/la-carte-jeune

FORMATION DES JEUNES

"L'alternance, c'est concret"



Aurélie, 17 ans, regarde avec fierté les rayons du magasin Sport 2000 au centre commercial VDB. Les implantations de produits, c'est ce qu'elle préfère ! Apprentie en 2^e année de bac professionnel Commerce à la Faculté des Métiers de l'Essonne, elle ne cache pas sa satisfaction d'avoir choisi l'alternance. "Le collège, je n'aimais pas ! Là, je me sens mieux, je voulais travailler. D'ailleurs, en cours, ma préférence va vers ceux consacrés à la vente. On nous apprend comment aborder les clients, comment leur par-

ler. C'est concret !".

L'alternance, comme son nom l'indique, permet d'alterner périodes de cours et périodes de travail sur le terrain. Pour les jeunes, elle est un moyen de se former efficacement tout en étant rémunérés. Pour les employeurs, elle représente un moyen intéressant d'éviter les erreurs de recrutement. A Sport 2000, l'alternance est un choix pour trouver des vendeurs motivés.

La Faculté des Métiers de l'Essonne forme chaque année plus de 3 000 apprentis, propose 67 formations (dont 7 nouvelles à la rentrée) sur ses trois sites d'Évry, de Bondoufle et de Massy.

En savoir plus :

www.essonne.fac-metiers.fr

Renseignements :

infos@fdme91.fr, 0 800 191 191



MICADO

La rentrée des jeunes

Les jeunes de 11 à 17 ans sont accueillis au service Jeunesse, appelé Micado, Maison de l'Information et de la Culture ADOlescents. Cette structure est ouverte le mercredi, de 13h30 à 19h, et deux samedis par mois, de 10h à 17h.

Le Micado organise des sorties tous les mois et deux séjours par an. Il intervient au collège les mardis, jeudis et vendredis midi (ateliers manuels, jeux de société, danse...).

Les jeunes ont la possibilité de participer gratuitement aux activités ou d'adhérer à l'année (20 €), ce qui leur permet d'accéder à un plus grand nombre d'activités et d'avantages (sorties, soirées et séjours à demi-tarif).

L'équipe est composée de Clémence Haudebourg, responsable de la structure, de Mélissa Fauche, animatrice, et de Thierry Soraruff, animateur sportif.

Renseignements : 01 69 63 34 12



Retour en image

Du 6 au 13 juillet, quatre filles et trois garçons ont découvert le bassin d'Arcachon et des activités liées à l'eau : surf, stand up paddle, parc aquatique. L'ambiance était à la hauteur du temps magnifique pendant ces quelques jours.

JEUNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Le CV c'est bien, avec le réseau c'est mieux

L'association "Nos Quartiers ont des Talents", partenaire d'Europ'Essonne, accompagne les jeunes diplômés de La Ville du Bois. Vous êtes titulaire d'un Bac+4 ou plus, vous avez moins de 30 ans et êtes à la recherche d'un emploi à la hauteur de votre qualification ? Inscrivez-vous sur le site internet nos

quartiers-talents.com. Sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité de l'association, vous serez gratuitement accompagné par un parrain cadre supérieur ou dirigeant d'entreprise et vous participerez à différents ateliers dans le but de favoriser votre insertion professionnelle.



Rendez-vous mensuels

Petite enfance

Camion PMI "Le balladin"

→ **Consultations** par le médecin
Vendredis 13 et 27 septembre,
de 9h à 16h30

→ **Permanence** "pesée et conseils"

Mardis 3 et 17 septembre,
de 13h30 à 16h30. Sur le parking
de l'Escale (chemin des Berges).

Prendre rendez-vous
au 06 80 72 81 94.

Préparation à l'accouchement

Le mardi de 14h à 16h, avec la sage-femme de la PMI, à l'Espace "Les Lutins du Bois" (en face de l'Escale).

Renseignements et inscription :
Maison Départementale
des Solidarités, 01 69 79 93 35

Programme de l'accueil parents-enfants "1, 2, 3 Soleil"

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiaux. Accueil libre et gratuit.

Les vendredis de 8h45 à 11h à l'Espace "Les Lutins du Bois", en face de l'Escale. Sans réservation.

Vendredi 13 septembre :

accueil libre

Vendredi 20 septembre :

jeux de transvasement

Vendredi 27 septembre :

animation lecture

Vendredi 4 octobre : **motricité**

Renseignements : 01 69 63 32 72

Les rendez-vous **Loisirs**



ECOLE MUNICIPALE DE DANSE

Des cours ouverts aux nouvelles inscriptions

Dès la rentrée, Emilie Valette prendra en charge les cours de danse classique de l'école de musique et de danse. Pour rappel, les cours ont lieu le samedi au petit gymnase (rue des Ecoles). Ils sont destinés aux enfants et adolescents. Le coût pour l'année est fonction du quotient familial.

Nouvelles inscriptions :

- > jeudi 5 septembre, entre 18h et 20h
- > samedi 7, entre 10h et 13h (matinée portes ouvertes : présence des profes-

seurs et découverte des instruments)
> lors de la fête des associations, dimanche 8, entre 9h et 18h

> ou lundi 9 septembre, entre 18h et 20h.

Renseignements : 01 64 49 55 40



Pour être mieux informés

L'école de musique et de danse a développé une page sur le site internet de la ville. Vous y trouvez les rendez-vous de l'année, les actualités de l'école, un lien vers des photos etc.

Consulter www.lavilledubois.fr [Culture-loisirs > Culture > Ecole de musique et de danse > Actualités]

EXOCET MASTER CLUB

2^e club de l'Essonne !

L'Exocet Master Club (courses de natation en catégorie "vétérans") a terminé en 2^e place des clubs de l'Essonne en juin dernier. Une belle victoire pour ces 23 nageurs motivés et une magnifique ascension pour le club : 225 points en 2010, 267 en 2011, 273 en 2012... 336 en 2013 !

En savoir plus : www.exocetmaster.fr

Contact : 06 37 83 13 79



JUDO

Reprise d'un club qui monte

 / Par le Judo Ju-Jitsu Club de La Ville du Bois

Le Judo Ju-Jitsu Club de La Ville du Bois a terminé l'année avec de bons résultats :

- > Ceinture noire : Louis Colineau
- > Vainqueur de la coupe des ceintures noires Essonne et sélectionné pour les demi-finales au championnat de France : Gilles Allan
- > 3^e à la coupe des ceintures noires Essonne : Marie-Théodora Ysos
- > Vice-champion de l'Essonne benjamin : Théo Bonnamy

Les cours de judo (à partir de 4 ans) reprendront le lundi 9 septembre.

Les inscriptions auront lieu pendant la fête des associations, place Beaulieu, le dimanche 8 septembre.

Pour toute première inscription, le club offre le premier kimono.

Contact : 01 69 01 59 36
ou 06 72 03 82 58



De gauche à droite, Marie-Théodora, Patrick (professeur de judo) et Gilles

ANIMATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Un programme alléchant



Dès la rentrée, la bibliothèque proposera "Le bonhomme de pain d'épice" le 18 septembre, dans le cadre de l'heure du conte. Les enfants de 5 à 10 ans y sont conviés. Ceux-ci pourront trois jours plus tard apprendre à fabriquer des marionnettes. Ces animations sont gratuites mais une inscription préalable est impérative.

La fête de la science suivra ce double rendez-vous avec, à l'honneur, une ressource riche : l'eau. Et une exposition ludique et interactive, "Dessine-moi la terre", aura lieu du 12 au 27 novembre et portera sur les représentations de la terre (à partir de 5 ans).

Renseignements : 01 64 49 59 41

Fête de la science 2013

Du 30 septembre au 12 octobre, la bibliothèque accueillera des expositions intitulées "Les aventures de Goutedo" et "Les eaux de pluie dans la vallée de l'Orge". Des démonstrations et expériences de Joseph Plateau, gratuites mais sur inscription, auront lieu les mercredis 2 et 9 octobre après-midi.

DANSE ET GYM DU BOIS

La "zumba" en plus

/ Par Danse et Gym du Bois



Depuis 30 ans déjà, l'association Danse et Gym du Bois, avec environ 300 adhérents, propose de multiples activités dans les domaines de la danse "modern jazz" et de la gymnastique. La danse est accessible aux enfants à partir de 4 ans et la gymnastique à partir de 16 ans (gymnastique d'entretien, fitness, abdo-fessiers...).

Cette année, l'association innove avec le lancement d'un cours de "zumba".

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi 4 septembre à partir de 16h au petit gymnase ou le dimanche 8 septembre à la fête des associations, où plusieurs démonstrations vous permettront de voir un panel de nos activités.

Nous profitons de ce message pour remercier à nouveau tous les bénévoles et invitons toutes celles et ceux qui le souhaiteraient à venir nous aider.

Important : votre certificat médical est obligatoire pour valider l'inscription.

En savoir plus : danse-et-gym-du-bois.com

Expression des groupes du conseil municipal

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr [la mairie > l'équipe municipale > l'expression des partis politiques]

UCVB

Contact : ucvb@ucvb.fr

Site Internet : www.ucvb.fr/

Période préélectorale
(extraits juridiques) :

"L'intérêt bien compris de toutes les parties consiste à ne pas faire usage, spontanément et volontairement, du droit d'expression dans le bulletin [municipal], pendant toute la période électorale."

L'équipe UCVB

Vivre Autrement

"La guerre est déclarée" est le titre d'un film que j'ai beaucoup aimé. La "déclaration de guerre" d'ucvb est beaucoup plus légère, le pronostic vital n'est pas engagé ! Je suis toutefois obligée de répondre à leur dernier article: "Vivre Autrement recrute sans retenue aux frais des administrés" Elle est bien bonne !

Vous n'êtes pas sans savoir -et ucvb non plus- que tous les conseillers municipaux de l'opposition ne coûtent pas le moindre centime d'euros à la collectivité, contrairement au Maire et aux élus de la majorité dont l'enveloppe d'indemnisation se monte au minimum à 113 000 euros par an. Il s'agirait donc de la d'une basse manœuvre. Quant au sommeil politique durant ce mandat, il est plutôt du côté de la majorité. Les réveils tardifs nous coûtent parfois très cher. Un exemple : depuis au moins 12 ans, nous avons sollicité à maintes reprises le conseil municipal sur la nécessité de construction d'une école. La réponse était jusque là : « on a le temps, les effectifs baissent ». Ce qui est faux sauf pour une année. La municipalité finit pas se décider très tardivement. Bilan de l'attente : emprunt supplémentaire d'au moins un million d'euros et ce à la charge de nous tous urbisylvains.

Pour finir je vous convie à assister à un conseil municipal ; c'est ouvert à tous "Texte limité conformément au règlement intérieur".

Véronique Pujol



Avenir et Progrès VDB

Avenir et Progrès VDB
n'a pas souhaité utiliser
son espace de communication

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Maires adjoints :

Marcel Brun, *Finances et transports*

Anne Berchon, *Solidarité en direction de la famille et de la petite enfance*

Martine Peureux, *Culture, associations, manifestations et jumelage*

Frédéric Delattre, *Scolaire et accueils de loisirs*

Monique Vinales, *Cadre de vie, sécurité et civisme*

José Vinales, *Nouvelles technologies*

Michel Charlot, *Travaux, urbanisme et sécurité des bâtiments*

Marie-Claude Mortier, *Jeunesse et sports*

Conseillers municipaux délégués

Marie-Madeleine Prével,
Solidarité

Maurice Bourdy,
Manifestations locales

Christelle Derchain,
Culture et associations culturelles

Jacky Carré,
Urbanisme social

Conseillers municipaux

Annie Perez

Noëlle Michard

Jean-Paul Le Duigou

Nicole Lebon

Francis Billard

Nathalie Onillon

Mohamed Osseni

Eliane Ciret

Claude Thiroux

Micheline Gesbert

Patrick Guymard

Véronique Pujol

Jean-Paul Mirotes

Christian Kidscheid

Sieglinde Boch

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Permanences

Aide aux victimes - Permanence de MediaVipp 91. **Jeudi 12 septembre**, de 14h à 17h, à La Ville du Bois (CCAS, 23 rue du Grand Noyer). Sans rendez-vous. Renseignements : 01 60 78 84 20

Droit des femmes et des familles - Permanence du CIDFF. **Mardi 17 septembre** 13h30 à 16h30, à Linas (mairie, place Ernest Pillon). Renseignements : 01 60 79 42 26

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous. Mardi matin et jeudi matin. CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 69 79 93 35

Accueil, écoute et soutien des jeunes - Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. Contact : Inter'Val, 29 chemin des Berges, 01 64 49 00 76

Conseil en médiation - Information, écoute, orientation. Le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Sur rendez-vous : 01 64 49 59 49.

CPAM - Arpajon (3, avenue Aristide Briand). Du lundi au vendredi, de 9h à 12h. Lundi, mardi, jeudi, de 13h30 à 16h. Contact : 36 46

Caf - Arpajon (3-7 avenue Aristide Briand) : lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 16h. Courriers : 91032 Evry Cedex. Contact : 0 810 25 91 10

Avocat - Consultation juridique gratuite, sur rendez-vous. À la mairie, place du Général de Gaulle. Contact : 01 64 49 59 40

Notaire - Consultation gratuite, sur rendez-vous, par la chambre des notaires de l'Essonne. **Mardis 3 et 17 septembre, 1^{er} octobre**, de 9h à 12h, à Evry. Contact : 01 60 78 01 27

Députée

Nathalie Kosciusko-Morizet, députée de l'Essonne, reçoit à Longjumeau (102 rue du Président François Mitterrand) et à Montlhéry (mairie, Château de la Souche, 1 rue Blanche de Castille). Contacter le 01 69 01 96 05 ou contact@nk-m.fr.

Ramassage des déchets

- **Ordures ménagères** : lundi et jeudi
- **Plastiques, emballages, cartons, papier** : mercredi
- **Verre** : lundi
- **Déchets végétaux** : lundi
- **Encombrants** : 1^{er} vendredi du mois
- **Déchèterie de Villejust** : du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption, le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45
Tél. : 01 64 53 30 36 / 00

Contact : 09 67 00 49 92

Urgences

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde**
Nuit (20h-8h) : contacter le commissariat de police de Sainte-Geneviève au 01 69 72 17 17
Dimanche et jours fériés : affichage des gardes sur les pharmacies
- **Police** : 01 64 49 55 60 ou 17
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00

"Les Blouses Roses" recherchent des bénévoles

L'association "Les Blouses Roses" recherche des bénévoles pour distraire des personnes hospitalisées à l'hôpital de Longjumeau, en leur proposant des activités ludiques et créatives. Aucune compétence particulière n'est demandée. Si vous êtes disponible un après-midi par semaine et souhaitez apporter du réconfort aux malades, n'hésitez pas à nous contacter !

En savoir plus : www.lesblousesroses.asso.fr

Contact : 01 46 22 82 32 ou brose.longjumeau@gmail.com

Etat Civil

Bienvenue

08 juin : Anais ROUX
16 juin : Emmanuel RISTORD
23 juin : Andreia LUIS DA SILVA
27 juin : Mohamed-Amine DARHOUCHE
30 juin : Mina MCHAREK
30 juin : Mylann BRODEMESTRE
01 juil. : Mathilde DELUGEARD
05 juil. : Evan VALEMBOS
11 juil. : Alessandro MORAIS GRAZUNA
12 juil. : Alessandro BERNARDO
21 juil. : Noa GARNIER
29 juil. : Enzo LAPERDRIX

Félicitations

08 juin : Alimath ADJIBADE et Suru OHOUENS
15 juin : Rachel DUPUY et Jean-Claude DORKEL
15 juin : Evelyne POUX et Fabrice MORVANT
09 juil. : Atchmah APPADDO et Patrick DECRAËNE

Condolances

02 mai : Denise ROURE (*la rédaction vous prie de l'excuser pour l'erreur qui s'est glissée dans La Feuille du Bois n° 84*)
17 juil. : Jeanne POURTEAU veuve GONZALÉS
18 juil. : Angela BARBIER épouse ANDRONIC
22 juil. : Guy SÉNÉCHAL
26 juil. : Draga RADOJKOVIC veuve RADOVIC
30 juil. : Madeleine NEDELEC épouse MORENAS

Décès de Guy Jousse

Guy Jousse, conseiller municipal de 1995 à 2008 et de nouveau depuis 2012, est décédé le 17 août. Très présent, y compris lorsque la maladie a fait son apparition, il a été en charge notamment du secteur social et de l'organisation matérielle des fêtes et cérémonies officielles.

Né à la Grange aux Cercles, il était l'un des derniers témoins de l'évolution de la ville et aussi l'une des mémoires du passé. La municipalité adresse ses condoléances à son épouse, à ses filles et à tous ses proches.



Pour + d'infos : reportez-vous au guide de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou consultable sur www.lavilledubois.fr [Les publications]

Dimanche 8 septembre, de 9h à 18h

Fête des associations

Place Beaulieu

Au programme : stands d'informations, démonstrations, petite restauration et dégustation de spécialités, jeux et structure gonflable, animation baptême de plongée* par le Club de Plongée. Plan avec localisation de chaque association : lire en pages centrales.

Le Syndicat d'Initiative organise un vide-grenier. Réservation des emplacements au 01 69 01 19 33.

Contact : 01 64 49 55 40 ou culture.sport@lavedubois.fr

* Animation gratuite, à partir de 7 ans, prévoir un maillot de bain.



Samedi 14 septembre

Fête du patrimoine

■ Visite guidée de la caserne des pompiers (24 allée du Pont aux Pins, Monthéry), à 10h30, 14h et 16h30. Places limitées, sur inscription auprès du service Culturel.

■ Sculptures et peintures de Constantin Andréou, à la bibliothèque, de 10h à 16h.

Contact : 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavedubois.fr

Samedi 21 septembre

Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal

De la place du Général de Gaulle au Stade de football (route de Nozay)

■ 20h15 : distribution des lampions, retraite aux flambeaux rythmée par le groupe "Couleurs Brazil".

■ 21h15 : feu d'artifice musical sur le thème "Outre-Mer".

■ 21h45, soirée dansante animée par le groupe Phosnot'.

Lire en pages centrales.

Contact : 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavedubois.fr

**Dimanche 22 septembre
de 10h30 à 19h**

Saint-Fiacre

Place Beaulieu

La Saint-Fiacre à l'heure médiévale :

■ Inauguration à 10h30, avec lâcher de pigeons.

■ Présentation de métiers.

■ Présentation d'outils d'époque et exposition d'armes d'époque.

■ Démonstrations de danses médiévales (11h30 et 15h).

■ Initiation à la poterie.

■ Restauration médiévale et vente de produits régionaux.

■ Balades à poney ou en calèche, animaux de la ferme, toboggan géant.

Lire en pages centrales.

Contact : Syndicat d'Initiative,
01 69 01 19 33

Dimanche 22 septembre

Inauguration des circulations douces

Europ'Essonne inaugure ses circulations douces et convie les habitants du territoire à venir participer à une grande balade à vélo. Afin de découvrir l'ensemble de ces nouveaux aménagements, un circuit est proposé au départ de la mairie de Villejust à 10h45, pour un passage vers 11h45 à La Ville du Bois.

En savoir plus :
www.lavedubois.fr [Agenda]

Dimanche 6 octobre, à partir de 14h

Fête du sport

Escale

Le service des Sports et les associations sportives de la ville organisent la fête du sport. Ils proposeront des pôles d'activité pour découvrir quel sportif vous êtes, en testant vos capacités.

Contact : 01 64 49 55 40
ou culture.sport@lavedubois.fr



Octobre en bref

- 05 au 12 : fête de la science
- 16 : Semaine Bleue
- 19 : animation Mozaïq
- 26-27 : jeux en réseau

Petite enfance

Biblio-bébé

Vendredi 20 septembre, de 10h à 11h

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits.

Sans réservation.

Contact : 01 64 49 59 41

Enfance

L'heure du conte

Mercredi 18 septembre, à 10h

Bibliothèque (11 bis rue des Ecoles)

L'heure du conte pour les enfants de 5 à 10 ans, sur le thème "Le bonhomme de pain d'épice". Spectacle de marionnettes, par la compagnie "Les marionnettes de la Tour penchée".

Durée : 30 minutes environ.

Contact : 01 64 49 59 41